LES SABOTS DANS LE PLAT
Dircofi Est – décembre 2018

Le journal local de la section **SFP-R54**

Suivi de compétences : l'expérimentation peu de cas ?

En bon communiquant, le staff de direction poursuit sa campagne de promotion de l'expérimentation pour convaincre le public de se rendre à l'entretien du suivi de compétences.
La Directrice affirme ici et là une très bonne participation dans laquelle elle prétend pouvoir déjà puiser bon nombre de bonnes idées !

Ah bon ? ? ?

La vérité sur le terrain à la Dircofi EST c'est par exemple sur 2 sites 100 % d'une brigade a refusé de participer aux entretiens, sur un autre c'est 75 % et un autre 66 % !

Visiblement, tout le monde n'entend pas laisser sa chance au produit dont l'objet n'est pas celui de faire faire aux vérificateurs leur propre auto-évaluation ni même celui de promouvoir des talents cachés, rappelez-vous bien ce qui ce dit à Bercy dans les notes officielles et ce qui s'est dit à Bercy en CHS, morceaux choisis :

Ils l'ont dit ou écrit

« s'il s'avérait que les compétences professionnelles du cadre étaient considérées comme insuffisantes ou inadaptées (...), il sera invité à participer au prochain mouvement de mutation » (note DG). « L'expérimentation nous permettra de se doter d'outils permettant de gérer les collègues en rendement décroissant » (discours sous-directrice RH / CHS Ministériel)

Le maillon faible tout désigné du contrôle fiscal, c'est le vérificateur ! ! !

Le DDFIP 54 a même informé ses brigades de la prochaine mise en place du suivi de compétences alors que sa Direction n'est pas expérimentatrice ! ! !

REFUSONS CETTE EXPERIMENTATION !!!

Solidaires Finances Publiques
Boite 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org

Solidaires Finances Publiques R54

Secrétaire de Section	Muriel GAGNEUR:	06 60 18 23 20
Secrétaire Adjointe	Myriam-Helène GOUMY	06 80 47 04 72
Secrétaire Adjoint	Guy MOLNAR	06 87 81 93 23

(suite « Les Sabots dans le plat » page suivante)

RIALTO

Exclusif !!!
Le nouvel avis de vérification que la DG s'apprête à mettre à jour !

Loi ESSOC

UNE ADMINISTRATION DE CONFIANCE

#DROITALERREUR

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION SPÉCIALISÉE DE CONTROLE FISCAL
brigade de vérification

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3927–SD
(01/2019)
cerfa
N°11872*11

AVIS DE VÉRIFICATION DE COMPTABILITÉ

☎ :

Mél : @dgfip.finances.gouv.fr
Réception du lundi au vendredi

Affaire suivie par :

=> Tapez dans Google :

décret n° 2018-1019 du 21/11/2018

Monsieur,

je souhaiterais pouvoir me rendre à votre établissement afin de procéder à la vérification de votre comptabilité.

Je vous prie de bien vouloir m'indiquer à quelle(s) date(s) je pourrais m'y présenter et la durée que vous souhaiteriez accorder à ce contrôle.

Toutefois, si vous considérez que votre comptabilité est sincère, probante et sans erreurs, je vous remercie de bien vouloir me compléter les rubriques de votre dossier Rialto-mémo (accessible depuis le portail impots.gouv.fr).

Dans le cadre de cette relation de confiance entre les contribuables et l'administration, vous recevrez aussitôt en retour un avis d'absence de rectification modèle n° 3953.

Cet avis vaudra attestation de moralité fiscale et prise de position formelle de l'administration concernant tous les points validés par vous-même dans votre dossier Rialto-mémo.

Vous remerciant d'avance de votre collaboration à cette nouvelle forme de contrôle moderne et efficace, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur des Finances Publiques,

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS